

# Le Brasseur Syndical



Le Syndicat des travailleuses et des  
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 5, # 2  
Février 2008

Retrouvez-nous sur le Web  
Au : [www.sttbl.ca](http://www.sttbl.ca)

Téléphone: 514-368-4999  
Télécopie: 514-368-7771  
Messagerie: [sttbl@bellnet.ca](mailto:sttbl@bellnet.ca)

Date de tombée  
Prochain numéro:

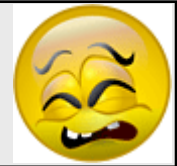
Mars 2008

Écrivez-nous!

Dans ce numéro:

Assurance privées.....	1
(suite de la page 1).....	2
Les agence privée un cancer.....	2
Statistique.....	2
Solidarité internationale.....	3
Vers une fusion.....	3
Départ à la retraite.....	3
Sudoku.....	4
Sommaire des griefs actifs.....	4
Caricature.....	4

## Assurances privées, rien de rassurant !



**Les Québécoises et les Québécois qui ont des assurances paient de plus en plus cher pour garantir leur accès aux médicaments et à des soins non couverts par le réseau public de santé. Quarante-quatre pour cent des Québécois n'ont pas de telles assurances et n'ont accès qu'aux médicaments couverts par le régime public d'assurance médicaments. Qui pourra se payer des couvertures additionnelles ?**

Pour les travailleuses et les travailleurs oeuvrant dans le réseau de la santé et des services sociaux, membres d'un syndicat CSN, le coût de la prime d'assurance maladie a doublé en huit ans. Il augmente à un rythme six fois plus rapide que la progression du salaire moyen. En 2007, la prime pour une couverture familiale a atteint 1536 \$.

Et ce n'est pas fini. À compter du 1er janvier 2008, une nouvelle hausse de 11,5 % de cette prime d'assurance est prévue en raison particulièrement de l'augmentation du coût

des médicaments.

Dans le secteur privé, si certaines assurances sont plus généreuses, c'est loin d'être le cas pour tout le monde.

Mais chose certaine, tous craignent que leur assurance et l'accès aux services ne se détériorent encore plus.

Dans certaines entreprises, comme Bridgestone Firestone Canada de Joliette, l'employeur paie la totalité des primes d'assurance maladie.

Guy Charrette, président du syndicat des travail-



leurs et des travailleuses de cette entreprise, craint que les hausses de primes d'assurance privée fassent perdre des emplois.

(suite page suivante)

(suite de la une)

Il cite en exemple les États-Unis, où il n'existe pas de régime public de santé. Bridgestone–Firestone doit payer entre 7 et 23 \$ l'heure par employé de plus qu'au Québec pour assurer une couverture d'avantages sociaux à ses employés syndiqués. « Si on transpose ces coûts à Joliette, pour un horaire de 42 heures par semaine pour 1060 employés, c'est une hausse de plus de 1000 \$ par mois par employé. Cela fait beaucoup d'argent qui affecte la rentabilité d'une usine », observe-t-il.

Guy Charrette craint donc les conséquences négatives d'une présence accrue d'entreprises privées dans le réseau public de santé. Dans un contexte de mondialisation des marchés, une hausse des coûts d'assurance privée au Québec pourrait devenir un prétexte pour qu'une entreprise décide de délocaliser sa production. « C'est certain que cette réalité affectera les négociations collectives.

Les travailleurs devront batailler fort pour y inclure le paiement des hausses des primes d'assurance par leur employeur, souvent au détriment des hausses salariales. Au bout du compte, le privé dans le réseau de la santé conduira à un appauvrissement des travailleurs », prédit-t-il.

**Source : Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux Perspectives.**

## Les agences privées, un cancer

« Les agences privées, c'est un véritable cancer. Plus le ministère de la Santé et des Services sociaux va leur créer de la place, plus la pénurie de personnel s'accroîtra dans le réseau public. » Lise Therrien constate que plusieurs jeunes professionnels préfèrent ce système d'emploi sur appel, même s'il comporte de grandes lacunes, car il leur permet de choisir leurs horaires de travail. Les agences font partie du problème de qualité et d'efficacité du réseau public de santé, ajoute-t-elle.

Pour la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, « on ne le dira jamais assez : on ne règlera pas les problèmes d'accès aux soins en transférant les infirmières et les médecins du public vers le privé. La privatisation ne multiplie pas les personnels. Au contraire, elle dégarnit le système public. »

Source : Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux Perspectives.

### SYNDIQUÉS OU NON SYNDIQUÉS

C'est chez les 15–24 ans que se retrouve le plus faible taux d'emplois syndiqués entre 1998 et 2006, mais une poussée de syndicalisation pour ce groupe d'âge fait en sorte qu'il passe de 18,6 %, en 1998, à 23,7 %, en 2006. Chez les 55 ans et plus, il double pratiquement durant cette période, affirmant ainsi sa présence (42,4 %, en 2006).

### LE CUMUL D'EMPLOIS

Le nombre de personnes qui cumulent des emplois augmente fortement de 1998 à 2006 (+ 42,7 %). Parmi l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, 3,9 % étaient dans cette situation en 2006. Ce taux se partage de façon presque égale entre les hommes et les femmes, en 2006, et plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans.

Parmi l'ensemble des personnes en situation de cumul d'emplois, environ 4 sur 10 travaillent moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal.

### TAUX D'ACTIVITÉ EN HAUSSE

En 2006, le taux d'activité s'est établi à 65,5 %, en hausse de 3 points de pourcentage sur la période de 1998 à 2006. Cette situation résulte de sa croissance chez les femmes. Il a atteint un sommet historique, depuis 1976, de 60,1 %, alors que celui des hommes est demeuré plutôt stable à 71,1 %.

Source : Faits saillants de l'Annuaire québécois des statistiques du travail, *Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1998–2006*, volume 3, numéro 1, ISQ.

## Solidarité internationale

### Droits humains et syndicaux

## **144 syndicalistes assassinés en 2006**

Après un an d'existence, la nouvelle Confédération syndicale internationale (CSI), dont est membre la CSN, rendait public son premier rapport annuel sur les droits humains et syndicaux. À la lecture de ce rapport, on y apprend que 144 personnes ont été assassinées en 2006 en raison de leurs activités syndicales, comparativement à 115 en 2005. Des milliers d'autres militants sont jetés en prison, battus lors de manifestations, torturés ou condamnés à de lourdes peines de prison.

La Colombie demeure le pays le plus meurtrier dans le monde pour les syndicalistes. Environ 80 militantes et militants ont été tués en 2006, sans compter les victimes de menaces, d'enlèvements ou de disparitions, précise la CSI.

Depuis sa création, la CSI mène une campagne permanente en faveur du respect universel des droits syndicaux garanti par les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle défend les syndicalistes dès que leurs droits humains fondamentaux sont bafoués en raison de leur militantisme syndical et pourfend les gouvernements ou les employeurs responsables de telles situations.

**Source : Unité décembre 2007**

## **Vers une fusion InBev - Anheuser-Busch?**

01/02/2008 10:16

**Les groupes brassicoles InBev et Anheuser-Busch ont évoqué la possibilité d'une fusion, qui pourrait être réalisée cette année encore, rapporte vendredi le *Wall Street Journal*, qui cite des sources au sein du secteur.**



Le Belgo-Brésilien InBev, le plus gros brasseur du monde en volume, pourrait, grâce à une fusion avec Anheuser-Busch, renforcer sa présence aux Etats-Unis, où le groupe américain contrôle la moitié du marché de la bière.

Des rumeurs faisaient depuis un certain temps état d'une probable fusion entre les deux groupes brassicoles. Selon le *Wall Street Journal*, la consolidation actuellement observée dans le secteur de la bière pourrait accélérer la conclusion d'un accord entre Anheuser-Busch et InBev.

Selon les analystes, les deux groupes sortiraient tous deux gagnants, à long terme, d'un rapprochement, principalement en raison de l'absence de chevauchement de leurs marchés.

Ni Anheuser-Busch ni InBev n'ont souhaité réagir.

### Départ à la retraite

Jean-Noël Bilodeau 1-02-08

### Nouveau permanent

Aucun nouveau permanent  
Au 1 février

### Collaborateurs:

Comité journal:

Dany Richard  
Alain Belanger

V.P. à l'information:  
Robert Daneau

Impression:  
Imprimerie C.S.N.

# SUDOKU

## Sommaire des griefs actifs Par département

		2				7	
8			9		6		2
			1			4	
				6			9
		3	7				
	9					3	1
1	4						3
		5				6	
		3			8		2

Département	Griefs Actif	Dépôt 2ie Etape	Dépôt 3ie Etape	Dépôt Arbitrage
Brassage				
Conciergerie				
Empaquetage	35	9	24	2
Entretien	57	9	34	14
Garage				
Lavage et vérification				
Livraison	26	7	12	7
Manutention CMM	59	17	38	4
Manutention Usine	22	1	14	7
Magasin Central	3	1	2	0
Autre Chauffeur	5	5	0	0
Usine de Filtration				
Tous	13	5	6	2
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>	<b>54</b>	<b>130</b>	<b>36</b>

L'augmentation du nombre de griefs comparativement à celui du mois de janvier est principalement due à cause de sous-traitance, et de rappel au travail suite aux mises à pieds de salariés réguliers en début d'année.



## Prenez des nouvelles de la CSN

chaque vendredi, sur notre site Web, au [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)  
ou en vous abonnant à la liste d'envoi postal au 514 598-2233

